

Parlement

A l'heure actuelle, les partisans du gouvernement estiment que celui-ci a été particulièrement généreux avec le vérificateur général, qu'il lui a fourni toutes les données dont il avait besoin pour faire son travail et toute l'aide nécessaire. Tous les députés savent très bien que les vérificateurs généraux se sont souvent plaints d'avoir les mains liées. Si nous avons aujourd'hui un vérificateur général, ce n'est pas parce que le gouvernement l'a proposé ou parce qu'il pensait que c'était là une excellente idée. C'est à cause des pressions de l'opinion publique et du Parlement que le gouvernement a dû céder et apporter ces réformes fondamentales.

● (2042)

J'ai été surpris de constater que lors de la présentation du premier rapport du vérificateur général, en 1879, la Chambre avait longtemps discuté pour déterminer si le vérificateur devait avoir le droit de faire savoir au Parlement si le gouvernement avait fait des dépenses non autorisées. Ce rapport comporte une lettre du ministre suppléant de la Justice de l'époque accompagnée d'un document signé par le ministre de la Justice dans lequel ce dernier donnait un avis identique à celui de son suppléant, à savoir que le vérificateur général devait reconnaître qu'il jouait un rôle assez limité et qu'il n'avait peut-être pas le pouvoir de se prononcer à de tels égards. Il concluait en disant que le vérificateur avait peut-être eu jusque là l'impression que ses devoirs et responsabilités étaient plus importants qu'ils ne l'étaient en réalité et qu'il espérait que le vérificateur serait heureux de trouver dans la lettre une explication précise des limites de ses devoirs et responsabilités. La lettre disait en outre que le vérificateur serait heureux d'apprendre que le gouvernement ne lui permettrait pas de faire tout le travail dont il se croyait chargé au nom du Parlement.

Le vérificateur général de l'époque a répondu à cela exactement la même chose que ceux qui lui ont succédé. Il a dit qu'à son avis, le vérificateur général avait le devoir d'attirer l'attention du Parlement sur tous les cas où le parlement s'était livré à des dépenses inconsidérées, sur tous les cas de dépense illégale, sur toute irrégularité dans les dépenses ou sur tous les cas de dépense dans lequel les contribuables canadiens n'en avaient pas pour leur argent. Ce problème est présent depuis un siècle, c'est-à-dire depuis que le Parlement cherche à contrôler efficacement les dépenses.

Il existe beaucoup d'autres différences entre ce rapport-ci et celui de 1879. En lisant les comptes exposés dans le rapport du premier vérificateur général, j'ai constaté avec un grand intérêt qu'il soulignait non que de nombreux ministères avaient dépensé plus que les sommes qui leur avaient été consenties, mais qu'ils en avaient dépensé moins que prévu et qu'ils en remettaient au Trésor. La situation à l'époque était bien différente de celle d'aujourd'hui, où les gouvernements se croient obligés de dépenser tous leurs revenus. Quelqu'un a déclaré un jour qu'on doit s'efforcer de vivre selon ses moyens, même si on doit emprunter pour y arriver. C'est un principe que le gouvernement fédéral semble vouloir survivre à tout prix.

Il y a lieu de signaler que le budget du gouvernement fédéral a augmenté de mille fois depuis un siècle, et que le gouvernement se montre de plus en plus enclin à s'immiscer dans la vie des citoyens. A l'heure actuelle, les dépenses des pouvoirs publics équivalent à environ 40 p. 100 du produit national

[M. Beatty.]

brut. Le Canadien moyen estime donc qu'il doit travailler du mois de janvier à la mi-mai pour payer les impôts qu'il doit à l'État. Ce n'est qu'ensuite qu'il peut songer à gagner sa vie et celle de sa famille.

Si les contribuables sont appelés à assumer ce lourd fardeau, ils ont sûrement le droit d'exiger de nous, leurs représentants, l'assurance que le gouvernement dépense leur argent avec sagesse. Quant à moi, j'estime au contraire qu'il manque de jugement en cette matière. Maints députés et maints Canadiens savent ce que le vérificateur général a consigné dans son rapport annuel de 1976. Voici ce qu'il a déclaré:

Je m'inquiète sérieusement du fait que le Parlement et, en réalité, le gouvernement ne contrôle plus de façon efficace l'utilisation des deniers publics, ou semble près de perdre ce contrôle.

Ce que le vérificateur général a dit, c'est que non seulement nous, députés, mais encore le gouvernement—c'est-à-dire le Conseil du Trésor et les ministériels—avons presque failli perdre tout contrôle des dépenses publiques. Il ne saurait y avoir pire condamnation de la façon dont le système fonctionne que celle du vérificateur général lorsqu'il déclare que le Parlement et le gouvernement ne sont plus maîtres de la situation en matière de dépenses publiques. Rien ne permet au contribuable d'être sûr que les responsables de la trésorerie publique emploient leur argent à bon escient.

Les députés de tous les partis ont exprimé leur inquiétude au sujet du Règlement de la Chambre et des comités, Règlement qui fait qu'il nous est désormais difficile de nous assurer que les demandes de fonds et les dépenses du gouvernement ont été étudiées correctement. L'étude des prévisions par les différents comités permanents est une plaisanterie. Personne parmi nous ne peut dire, en toute honnêteté, que le Parlement étudie consciencieusement les dépenses qui se chiffrent chaque année à des dizaines de milliards de dollars. Nous savons que les comités permanents accordent, souvent sans examen approfondi, les prévisions de l'ordre de centaines de millions de dollars. Ils savent en effet que les crédits qui n'ont pas été votés à telle ou telle date seront de toute façon portés d'office devant la Chambre comme si chaque crédit des prévisions avait été scrupuleusement examiné et accordé en bonne et due forme par le comité. Qui peut étudier la façon dont les comités parlementaires s'acquittent de leur tâche et être sûr que le Parlement tient bien les cordons de la bourse publique?

Au cours de la période des questions aujourd'hui, j'ai essayé d'obtenir du gouvernement qu'il nous dise à combien se monte le programme Loto Select qui a complètement avorté. Il y a eu un rapport—

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais rappeler au député de l'opposition, qui ne souhaite certainement pas qu'on inscrive une erreur au compte rendu, qu'on étudie actuellement la question des impôts et la manière de dépenser les dollars des contribuables. Loto Select et Loto Canada ne sont nullement financés par l'argent des contribuables.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, je félicite le ministre de son intervention. Elle est plus ouverte ce soir qu'elle ne l'était au cours de la période des questions. Le ministre n'a pas relevé ce que j'avais dit des dépenses de fonds provenant des impôts dans le cas de Loto Select. Une chose est claire, cependant, c'est que Loto Select est un programme gouvernemental appli-